

**PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JANVIER 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-huit janvier à 18h30, le conseil municipal de la commune de MORAS-EN-VALLOIRE (Drôme), dûment convoqué le vingt-trois janvier, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Aurélien FERLAY, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Etaient présents : Aurélien FERLAY, Maire, Georges ANTHONIOZ, Armeline AUDRIEU, Gilles BRUYAT, Danièle CONJARD, Claude DESRIEUX, Mickaël DURAND, Jérémy GARCIA, René NIVON, Hélène OLLER COLOMBO, Patrice REBOULLET, Jean-Christophe ROBIN.

Excusé(s) : Yamina KHELID donne pouvoir à Hélène OLLER COLOMBO, Chantal MERMET.

Absent(s) : aucun.

Monsieur le Maire ouvre la séance en réitérant ses meilleurs vœux de santé et de bonheur à tous pour l'année 2020. La cérémonie de présentation des vœux aux habitants, avec la participation du Conseil Municipal Junior, s'est très bien déroulée le 4 janvier. Monsieur le Maire en profite pour remercier les élus de l'aide apportée.

Il remercie également l'association Moras en valeur pour l'octroi d'une aide exceptionnelle de 3500 € afin de sauvegarder les écrits et dessins laissés sur les parois de la Maison Quarrée par les soldats d'un régiment de Zouaves durant la première guerre mondiale. Ceux-ci ont été mis à jour lors des travaux de réaménagement et mise en valeur du site.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal. Madame Hélène OLLER COLOMBO est désignée pour remplir cette fonction.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2019

Le procès-verbal de séance du 6 décembre 2019 ayant été adressé aux conseillers municipaux, Monsieur le Maire demande si des observations veulent être formulées. Aucune remarque n'est effectuée. Le procès-verbal de séance du 6 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

2. Rendu-compte des décisions prises par délégation du conseil municipal au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu de la délégation effectuée par le conseil municipal. Les principales décisions et dépenses réalisées depuis la dernière séance concernent les sujets suivants : acquisition d'une tronçonneuse, diagnostic amiante gendarmerie, travaux d'électricité

gendarmerie, fauchage des chemins, repas des aînés, participation schéma mutualisation CCPDA, livraison de fioul de chauffage, vérification des extincteurs, enrobé à froid, dératissage.

Pas d'usage du droit de préemption urbain sur les déclarations d'intention d'aliéner reçues en mairie.

3. Orientations budgétaires 2020

Monsieur le Maire explique qu'un rapport d'orientations budgétaires n'est pas obligatoire avant le vote du budget dans les communes de moins de 3500 habitants. Néanmoins, il propose de faire état du contexte général et local. Il propose aussi un point sur les résultats provisoires de l'exercice 2019 et de son compte administratif.

Monsieur le Maire fait en premier lieu état du contexte national : inflation de 1,4 % en 2019, 3^e année de dégrèvement de la taxe d'habitation en 2020, situation de la DGF et conditions d'emprunts pour les collectivités.

Il fait également état du contexte intercommunal, avec notamment la reprise des réseaux d'assainissement par la communauté de communes au 1^{er} janvier 2020 et le transfert du budget annexe correspondant.

Sont rappelés quelques éléments à prendre en compte pour le budget : perte de loyer de 22 000 € chaque année depuis la fermeture de l'ISDND des Grises en 2017, contentieux en cours sur les frais de garderie avec l'ONF, organisation du feu d'artifice intercommunal en 2020...

Monsieur le Maire rappelle les principales réalisations de l'année 2019 : début du réaménagement des locaux de la mairie, de l'agence postale et de la cantine scolaire, opération façades, fin de la procédure PLU, mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée, changement du véhicule pour le service technique, matériel technique, travaux d'isolation avec changement de menuiseries et de radiateurs pour la gendarmerie, travaux de voirie, dépôt du permis d'aménager pour la requalification/extension de la ZA Val d'Or par la communauté de communes...

Monsieur le Maire énonce les projets d'investissement en 2020 et principalement le dossier de réaménagement des locaux de la mairie, de l'agence postale et de la cantine scolaire et l'avancement du dossier de requalification/extension de la ZA Val d'Or sous maîtrise d'ouvrage intercommunale.

Le budget primitif 2020 sera soumis au vote mardi 25 février 2020.

4. Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les dispositions permettant, avant le vote du budget, d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. A ce titre, il sollicite l'autorisation du conseil municipal pour engager, liquider et mandater certaines dépenses d'investissement liées aux travaux de réaménagement en cours de la mairie, de l'agence postale et la cantine scolaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

* AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite suivante : Chapitre 23 - article 2313 : 150 000 € T.T.C.

* DIT que les crédits correspondants seront nécessairement repris dans l'élaboration du budget primitif 2020.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

5. Permanences pour la tenue du bureau de vote les 15 et 22 mars 2020

Monsieur le Maire rappelle la date des prochaines élections municipales. Il demande à chacun d'effectuer des heures de permanence pour la tenue du bureau de vote les dimanche 15 et 22 mars 2020. Le dépouillement nécessite aussi la présence des élus à partir de 18h. Le tableau de présences est complété et ajusté pour ce faire.

6. Point sur les travaux en cours et questions diverses

Travaux « Maison Quarrée » : Monsieur le Maire remercie à nouveau l'association Moras en Valeur de l'aide accordée (3500 €) pour la sauvegarde des écrits et dessins datant de la première guerre mondiale et découverts sous les arcades. Un gros nettoyage a été réalisé dans l'espace situé derrière la cour Davity en direction de l'église. Les talus seront à replanter pour être stabilisés.

Gendarmerie : Renouvellement du bail avec l'Etat jusqu'au 31/12/2028.

Lotissement Les Terrasses : Deux réunions ont eu lieu les 18 décembre et 22 janvier avec les riverains puis le lotisseur. Monsieur GIRARD, lotisseur, s'est engagé à relancer la vente des lots restants, à organiser un entretien régulier des espaces collectifs et à transmettre un certain nombre de documents attendus pour clarifier les responsabilités (association syndicale, propriétés des parcelles, éléments liés aux réseaux...). Monsieur le Maire reste dans l'attente du passage des paroles aux actes...

Dossier relais téléphonie mobile : Visite sur site le 13 février, en présence de Madame MONTALBANO missionnée par l'Etat et les opérateurs, de représentants de l'économat diocésain et de la commune.

Rencontre : Visite ce jour de Monsieur VIEILLESZAZES, Secrétaire Général de la Préfecture et Sous-préfet de l'arrondissement de Valence, avec découverte du chantier de la « Maison Quarrée » et point sur les dossiers en cours.

Travaux : La cabane à livres est bientôt terminée. Un emplacement sera à définir.

Bruit des chambres télécom/fibre Rue Maurice Savin : le service technique va de nouveau les caler pour limiter les nuisances sonores et Monsieur le Maire va saisir le département pour programmer une nouvelle intervention.

Comité des fêtes : Retour sur l'assemblée générale. Recherche de bénévoles supplémentaires pour l'avenir de l'association. Brocante programmée le 19 avril dans le village.

Quelques dates à venir :

- Conseil syndical SIRCTOM à Lens-Lestang le 30 janvier.
- Sortie neige de l'école le 31 janvier.
- Assemblée générale de l'ADCF le 7 février
- Café mille-feuille le 8 février
- Assemblée générale de l'ANACR à Châteauneuf de Galaure le 8 février.
- Matinée viennoiseries du CMJ le 9 février.
- Assemblée générale « Moras son église » le 10 février.
- Assemblée générale Bibliothèque mille-feuille le 11 février.
- Matinée nettoyage colline de la Madone le 15 février.
- Fête des grenouilles le 16 février.
- Carnaval de l'école le 21 février.
- Réunion CMJ le 22 février.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Mardi 25 février 2020 à 18h30 (vote du budget).

Toutes les délibérations inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et faute d'autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance et remercie ses participants.